

Décision du 25/10/2022 -Modification de la liste des médicaments de médication officinale mentionnée à l'article R. 5121-202 du CSP

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 5121-202,

Vu la décision du 12 mai 2014 modifiée portant inscription sur la liste des médicaments de médication officinale mentionnée à l'article R. 5121-202 du code de la santé publique,

Considérant la suppression de la liste des médicaments de médication officinale de la spécialité PAPCLAIR 5 %, gel pour application locale, du fait de la caducité de son autorisation de mise sur le marché ;

Décide :

Article 1^{er}

L'annexe I de la liste des médicaments de médication officinale, telle que fixée par la décision du 12 mai 2014 susvisée, est complétée comme suit :

Nom du médicament	Substance active	Présentation	Code CIP	Classe
Amylmetacresol/Alcool Dichlorobenzyllique/Lidocaine Biogaran Conseil 223 mg/ 446 mg/ 600 mg, solution pour pulvérisation buccale	Amylmétacrésol / Alcool dichloro 2,4 benzyllique / Lidocaïne	20 ml 20 ml	34009 302 112 9 8 34009 302 367 8 9	Troubles de la sphère ORL (Maux de gorge)
Borax/Acide Borique Biogaran Conseil 12mg/18mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose	Borax / Acide borique	20 x 5 ml	34009 397 360 2 0	Troubles oculaires (Antiseptique)
Calyptol Inhalant, émulsion pour inhalation par fumigation	Huile essentielle de thym / Huile essentielle de pin / Eucalyptol (cinéole) / Huile essentielle de romarin / Apha-terpinéol	10 ampoules	34009 301 745 5 5	Troubles de la sphère ORL (Rhume)
Chlorhexidine/Benzalkonium/Alcool Benzyllique Biogaran Conseil 0,25 g/0,025g/4 ml pour 100 ml, solution pour application locale	Chlorhexidine/Benzalkonium/Alcool Benzyllique	50 ml	34009 301 819 8 0	Troubles cutanés (Antiseptique)
Hexomedine 1 pour mille, solution pour pulvérisation cutanée en flacon pressurisé	Hexamidine	75 ml	34009 350 130 0 2	Troubles cutanés (Antiseptique)
Minoxidil Biogaran Conseil 2 %, solution pour application cutanée	Minoxidil	3 x 60 ml	34009 302 400 8 3	Troubles cutanés (Alopécie)

Nom du médicament	Substance active	Présentation	Code CIP	Classe
Minoxidil Biogaran Conseil 5 %, solution pour application cutanée	Minoxidil	3 x 60 ml	34009 302 401 0 6	Troubles cutanés (Alopécie)

Article 2

A l'annexe I de la liste des médicaments de médication officinale, telle que fixée par la décision du 12 mai 2014 susvisée, le médicament suivant est supprimé :

Nom du médicament	Substance active	Présentation	Code CIP	Classe
Papclair 5 %, gel pour application locale	Peroxyde de benzoyle	Tube 40 g	34009 343 355 0 1	Troubles cutanés (Acné)

Article 3

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 25/10/2022

Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Directrice générale de l'ANSM

+ Consultez la liste des médicaments en accès direct